

*Loi anti-inflation*

qu'en parcourant les dispositions du bill, on remarque que le gouvernement doute de sa propre compétence législative.

● (1430)

Lorsqu'il mettra fin au débat, j'espère que le ministre dira à la Chambre s'il souhaite que cette loi abroge le bill des droits de l'homme. Une disposition du bill prévoit que la loi doit s'appliquer en dépit de toute autre mesure législative du pays. Le gouvernement veut-il que cette loi ait primauté sur le bill des droits de l'homme? Je pose la question, parce qu'un bill, de très large portée, concernant les droits de l'homme est inscrit au *Feuilleton*. Le gouvernement veut-il que le bill l'emporte sur le bill des droits de l'homme? J'espère que le ministre répondra à cette question lorsqu'il mettra fin au débat.

J'espère qu'on pourra remédier à tout défaut, concernant les pouvoirs que le gouvernement réclame, en poursuivant le dialogue entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces, pour qu'une fois le projet de loi élaboré, la Chambre le trouve acceptable. Ce n'est pas le cas du bill dont nous sommes saisis. Il est à espérer que le bill ne sera pas anticonstitutionnel ni contestable par les provinces qui ne se soumettent pas volontiers à l'autorité fédérale.

Il semble que ce bill sera renvoyé à un comité permanent. Je tiens à souligner sans aucune équivoque que ce n'est nullement l'intention de mon parti que de retarder inutilement l'adoption de mesures législatives. Loin de nous cette idée. Mais nous manquerions à nos devoirs envers notre parti, nos électeurs et notre pays, si, à propos d'une mesure aussi importante que celle-ci, nous ne profitions pas de toute occasion d'interroger les hauts fonctionnaires sur la signification de certaines dispositions à moins que le ministre puisse plus tard nous éclairer, ce qu'il n'a pas fait jusqu'ici—d'obtenir des explications, de présenter des amendements dont j'ai mentionné plus haut un certain nombre, et, dans une certaine mesure du moins, de convoquer des témoins et de demander la présentation de mémoires.

Je tiens à le dire clairement, à notre avis cela ne veut pas dire que le comité doit faire comparaître le monde entier. Cela poserait des problèmes. La question temps aura une certaine importance. Mais d'après ce que j'ai pu voir des méthodes du président et du vice-président de la Commission anti-inflation, ils ne semblent pas avoir très bien compris tout ce que cela comporte; il serait donc souhaitable qu'ils comparaissent devant le comité pour obtenir la formation et l'expérience qui leur font défaut. Il est absolument essentiel de donner aux représentants des syndicats, du monde des affaires et des consommateurs la possibilité de comparaître devant le comité et de donner leur point de vue afin qu'ils puissent découvrir les implications de la loi, poser des questions et présenter leur opinion.

Je dirai simplement au ministre et au gouvernement que, si ses partisans, membres du comité ne veulent pas autoriser ce genre d'enquête, ils rendront un mauvais service au comité et au Parlement, et compromettront le succès du programme. Il vaudrait beaucoup mieux essayer de préciser à l'étape du comité la nature des problèmes et des difficultés éventuelles afin que les administrateurs et les tribunaux puissent se préparer aux problèmes au lieu

d'attendre et de devoir agir après coup. C'est pourquoi, je tiens à le dire, lorsque le bill sera soumis au comité, le gouvernement aurait tout à fait tort de vouloir faire adopter cette mesure sans lui accorder toute l'attention qu'elle mérite.

Je terminerai par un avertissement. Nous sommes tous conscients, je pense, de problèmes auxquels tout gouvernement doit actuellement faire face pour gérer les affaires de ses administrés. Gouverner aujourd'hui, c'est souvent faire un choix entre des solutions, généralement désagréables, souvent difficiles, parfois même dangereuses. La décision du gouvernement est d'autant plus dangereuse, plus difficile et plus désagréable qu'il a obstinément refusé jusqu'à maintenant de faire quoi que ce soit pour combattre réellement l'inflation. Le remède qu'il propose maintenant sera donc encore plus dur à avaler.

Je n'aime pas l'ingérence gouvernementale. Je suis contre les réglementations. Je n'aime pas faire partie d'un Parlement—et je n'aimerais pas faire partie d'un gouvernement—qui se trouve obligé d'adopter des lois, de dicter des directives, d'imposer une réglementation des prix et des revenus pour faire face à une situation extrêmement tendue. Il n'est pas dans ma nature, ni dans celle de mon chef, ni dans celle de mon parti ni, je pense, dans la nature des Canadiens d'entreprendre cette sorte de démarche. Mais nous avons maintenant depuis assez longtemps le choix entre laisser une situation tendue pourrir jusqu'à l'explosion ou suivre la voie indiquée depuis un certain temps par notre parti. Nous avons toujours dit clairement qu'entre les deux maux il valait mieux choisir l'action. Si l'on avait pris les mesures que nous préconisons il y a des mois et des mois, ces problèmes n'auraient pas atteint leurs proportions actuelles.

Il semble maintenant qu'à contrecœur, et jusqu'à présent sans grand enthousiasme de la part du premier ministre, le gouvernement se soit rallié à nos vues. Je remarque que M. Geoffrey Stevens, dans un article publié dans un journal de ce matin, faisait remarquer que le premier ministre allait entreprendre un voyage d'information à travers tout le Canada. Chose significative, ce renseignement nous vient d'un responsable quelconque, et non du premier ministre. Nombreux sont ceux qui, de ce côté-ci de la Chambre et d'un bout à l'autre du pays, estiment que cette loi ne plaît qu'à moitié au premier ministre. Il a maintenant l'occasion de montrer que cela est faux. En se montrant prêt à accepter des propositions d'amélioration et de modification de ce bill, le gouvernement pourra dans une vaste mesure dissiper l'impression que le premier ministre n'a recours à cette initiative que par la force des choses et contre son gré.

Les méthodes auxquelles a recours le gouvernement ne sont pas celles que nous aurions utilisées. Ce mécanisme excessivement compliqué et hyperstructuré, et la grotesque affirmation de pouvoirs que le gouvernement veut se donner sans garantie de surveillance parlementaire, ne sont pas de notre goût; et ils ne feront pas non plus l'affaire. Il faudra manifestement apporter à ce bill des modifications substantielles. Ces améliorations sont impossibles pour l'instant. A mon avis, il faudrait ren-